

Liste des cartes de pêche : BUSSIÈRE BADIL

Réciprocité interdépartementale

Réciprocité interdépartementale : Cette association vous propose d'étendre votre secteur de pêche à d'autres départements (en savoir +).



Carte interfédérale Personne majeure CHI

Carte annuelle « personne majeure ».
1^{ère} et 2^{ème} catégorie –
Tous modes de pêche.
Permet de pêcher sur les
parcours réciprocaires des
37 départements adhérents
du Club Halieutique
Interdépartemental (CHI) et
des 36 départements
adhérents de l'Entente
Halieutique du Grand Ouest
(EHGO).

Prix :
89 €

Je choisis cette carte →



Carte Personne majeure

Carte annuelle « personne majeure ».
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.
Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche.

Des accords de réciprocité départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche (en savoir +).

Si vous avez déjà une carte annuelle avec une CPMA 2013, la déduction sera effectuée dans le panier final. Après la sélection du pêcheur bénéficiaire, cochez l'option "J'ai déjà une CPMA".

Prix : 69 €

Je choisis cette carte →



Carte promotionnelle Découverte Femme

Carte annuelle « Découverte Femme ».
Pêche à 1 ligne.
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.
Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche.

Des accords de réciprocité départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche (en savoir +).

Prix : 30 €

Je choisis cette carte →



Carte Personne mineure

Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année.
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.
Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche.

Des accords de réciprocité départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche ([en savoir +](#)).

Prix : 20 €

Je choisis cette carte →



Carte Découverte -12 ans

Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans ou ayant 12 ans au 1^{er} janvier de l'année.
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.
Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche.

Des accords de réciprocité départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche ([en savoir +](#)).

Prix : 5 €

Je choisis cette carte →



Carte Hebdomadaire

Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1^{er} janvier au 31 décembre.
1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.

Utilisable uniquement les jours de validité.
Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche.

Des accords de réciprocité départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche ([en savoir +](#)).

Si vous avez déjà une carte annuelle avec une CPMA 2013, la déduction sera effectuée dans le panier final. Après la sélection du pêcheur bénéficiaire, cochez l'option "J'ai déjà une CPMA".

Prix : 30 €

Je choisis cette carte →



Carte Journalière

Carte journalière disponible du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.

Utilisable uniquement le jour de validité.
Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche.

Des accords de réciprocité départementale ou entre associations peuvent étendre votre secteur de pêche ([en savoir +](#)).

Prix : 15 €

Je choisis cette carte →